

Information - Rentrée 2022-2023
Elèves – Ecole Saint - Jean-Baptiste



Restauration scolaire

Inscription à la direction Enfance - Jeunesse.

Conditions d'annulation :

Pour modifier une inscription, la famille a plusieurs possibilités :

1. Sur le Kiosque Famille sur le site : sautron.fr avec un code et un mot de passe à demander à la direction Enfance - Jeunesse
2. Par mail : enfancejeunesse@sautron.fr
3. Par téléphone au 02.51.77.86.97

Si l'enfant est absent, la famille prévient l'école et la Direction Enfance - Jeunesse. Toute absence non signalée 72 h 00 avant, vous sera facturée - sauf pour les seuls motifs suivants :

- Maladie ou accident avec fourniture d'un certificat médical
- Motif professionnel des parents
- Grève
- Classe de découverte

Accueils de loisirs du mercredi et des vacances

▶▶ Les P'tites Canailles : enfants ayant 3 ans révolus scolarisé en petite section et moyenne section

- école de la forêt
- 48 places
- Tél. direction : 06.72.20.26.66



▶▶ Croc'Loisirs – à partir de la grande section jusqu'au CE1
(Accès via la place de l'Eglise par le portail derrière la salle municipale)

- Ecole élémentaire de la rivière

Entrée côté Accueil Périscolaire Rivière

- 72 places
- Tél. direction : 06.30.44.88.89

▶▶ Dream – Team : à partir du CE2 jusqu'au CM2
→ Dans l'enceinte de l'Espace Jeunes – rue de la Ferme
→ 60 places
→ Tél. direction : 07.55.68.85.65

- **Accueil à la journée en priorité**
- **Accueil à la demi-journée (matin + repas) sous réserve de places disponibles.**

- **Accueil et prise en charge** des enfants entre 7h45 et 9h30.
- **Sortie** : Entre 13h45 et 14h15 pour les inscriptions matin + repas
Entre 17h et 18h30 pour les inscriptions à la journée

Les absences doivent être signalées 14 jours au plus tard avant le mercredi concerné ou la période des vacances concernée. Si l'absence n'a pas été signalée, elle vous sera facturée (sauf motif médical ou raisons professionnelles). **Au-delà de 3 absences non justifiées, l'enfant ne pourra plus être accueilli dans la structure et sera automatiquement basculé en liste d'attente.**

- **Inscription aux ACM du mercredi** : courant juin pour tous les mercredis de septembre 2022 à juillet 2023 sur le temps scolaire
- **Inscription aux ACM des vacances** : avant chaque période de vacances.